

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD., ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 3 10 88 tél adm et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313  
Lausanne: Saint-Pierre 1 tél (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Armand 4 tél (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4.50,  
3 mois Fr 13.—, 6 mois Fr 25.—, 1 an Fr 50.— LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

### Les principes et la vie

Proposer de maintenir et même de développer le régime d'extension générale du champ d'application des conventions collectives de travail est un truisme.

— Les partenaires sociaux n'ont pas attendu les neuf propositions de l'équipe interprofessionnelle paritaire dont tu chantes la louange depuis quelques semaines pour persévérer dans la voie des obligations quasi légales imposées aux réfractaires impénitents à la convention collective de travail, me disait l'autre jour un bon syndicaliste de mes amis.

— Peut-être bien, lui ai-je répondu. Mais il est tout de même réjouissant de voir ceux qui méprisent trop volontiers les béquilles de la législation s'engager de façon aussi catégorique dans cette quatrième proposition.

Ce qui montre qu'avec les principes les plus rigides il y a encore des accommodements nécessaires.

D'ailleurs, il y a des évidences qu'il convient de répéter sans cesse, surtout quand elles sont encore loin de s'imposer partout.

Mais que le critique sévère admette qu'il est bon de voir formuler la cinquième proposition d'étendre la parité aux institutions professionnelles de prévoyance, ainsi qu'au contrôle de l'administration et du placement des fonds. Avec mon foutu caractère, je serais assez enclin à prétendre que cette parité s'impose même quand les salariés ne contribuent pas financièrement de façon visible. Car les investissements de l'employeur dans ce secteur vont sans doute au compte des salariés!

Qu'on me dise si vraiment il existe déjà tant de comités paritaires qui répandent la bonne parole, dans des assemblées plus larges, et s'exposent à la confrontation dans des assemblées de patrons et de salariés, comme le suggère la sixième proposition.

Et l'idée de créer des commissions techniques pour étudier les problèmes de la prévention des accidents et des maladies professionnelles, favoriser l'hygiène et adapter le travail à l'homme, est loin encore d'être entrée dans la pratique courante.

Enfin, les deux dernières propositions n'enfoncent pas davantage des portes largement ouvertes. En matière de formation, de perfectionnement et même de re-conversion professionnelle, un large champ d'application pratique est ouvert.

Pour progresser, il y a mieux à faire que de se lamenter constamment, même si c'est devenu la mode.

Mieux vaut mettre la main à la pâte et faire comme le nègre: continuer à embellir et à perfectionner la communauté professionnelle qui n'ose pas encore dire son nom.

JEAN MISTRAL.  
(« Lutte syndicale ».)



L'« Etablissement de soupe » du Schwitz a débité pendant les cent ans de son existence, 350 000 litres de soupe à titre gratuit ou à un prix modique. Les frais d'entretien de l'établissement fondé par le capitaine Meinrad Styger s'élèvent jusqu'à présent à plus de 150 000 fr. Notre photo montre des écoliers qui apaisent leur faim.

### AU GRAND CONSEIL BERNOIS De la pénurie de pasteurs à la loi sur le commerce

Au cours de sa dernière séance de sa première semaine de session, le Grand Conseil bernois a entendu la réponse du directeur des cultes, M. Moser, concernant une interpellation développée en novembre dernier. L'interpellateur demandait ce que le gouvernement entendait entreprendre pour parer à la pénurie de pasteurs dans le canton. M. Moser a déclaré qu'une école de théologie serait créée à Berne, école qui serait semblable à celle qui existe déjà à Bâle.

Après avoir accepté des crédits et subventions pour un montant total de 1,7 million de francs destinés à la construction d'ouvrage pour la protection civile, le Grand Conseil s'est occupé d'une interpellation d'un député biennois relative à la construction d'un dépôt de munition dans le vallon de Vauffelin. L'interpellateur demandait au gouvernement pour quelles raisons il ne s'était pas opposé à la décision du Département militaire fédéral. Selon le député, cette construction porte préjudice au paysage. M. Buri, directeur des affaires militaires, a déclaré que lorsque le dépôt sera achevé, le paysage n'en souffrira aucunement, la construction étant entièrement souterraine.

Par 186 voix sans opposition, le conseil a accepté ensuite un décret concernant le versement de subven-

tions jusqu'à 10% pour la construction de piscines pour autant que celles-ci soient intégrées dans les installations scolaires.

Enfin, il a voté, en deuxième lecture, la loi sur le commerce l'artisanat et l'industrie par 117 voix sans opposition. Ce texte remplace la loi actuelle, en vigueur depuis plus de 120 ans. Le texte actuel comprend pas moins de 80 actes législatifs qui le complètent.

#### Poison ou cadeau?

Complètement affolée, une vieille dame zurichoise se présente au poste de police de son quartier:

— On veut m'empoisonner!  
Sur le petit paquet plat posé sur la table, devant l'agent, on peut lire GIFT (donc poison en allemand).

Après inspection prudente du paquet, on découvre un calendrier envoyé des Etats-Unis.

C'est pour les services douaniers que l'expéditeur indiqua GIFT (cadeau dans la langue de Shakespeare).

Il paraît que la bonne vieille resta sceptique. Elle refusa d'ouvrir elle-même le paquet.



#### Chevalier de la route

Le jury de l'action a désigné l'écolier de Bâle, M. Graf, âgé de treize ans, comme « chevalier de la route » pour le mois de janvier 1969. Notre photo montre le major de la police bâloise remettant le prix au jeune lauréat.

### Cela s'est passé dans notre pays

**SUITE MORTELLE.** — La semaine dernière, M. P. Chevalier, gardien de musée, 52 ans, habitant Châtelaine, cir-

culait à vélomoteur à la rue du Mont-Blanc, quand il entra en collision avec une voiture. Souffrant d'une fracture du crâne, il avait été transporté à l'hôpital, où il est décédé jeudi.

**INCUNABLE DE VALEUR, EN FAC-SIMILÉ.** — C'est avec joie que les bibliophiles et les amateurs d'art apprendront qu'une entreprise zurichoise vient de publier, en fac-similé, le « Psautier de Mayence », qui date de 1457 et qui est un des plus anciens textes imprimés d'Europe. On ne connaît que dix exemplaires de l'édition originale, dont le mieux conservé, se trouve à la Bibliothèque nationale autrichienne de Vienne. C'est cet exemplaire qui a servi de modèle pour l'impression du fac-similé.

**RÉCLUSION POUR UN RÉCIDIVISTE.** — Le Tribunal correctionnel de Nyon a jugé jeudi un habitant de Genève qui, alors qu'il venait de sortir conditionnellement du pénitencier de Bellechasse (Fribourg) où il purgeait une peine de deux ans de prison pour vol, avait aussitôt commis de nouveaux cambriolages. Il l'a condamné à deux ans de réclusion ferme et à cinq ans de privation des droits civiques.

**BREF SÉJOUR DE M. THANT.** — Arrivé mercredi soir peu avant 22 h. à Klotten où une voiture de la direction de l'ONU de Genève l'attendait, le secrétaire général de l'ONU, U Thant a passé la nuit dans un hôtel de Zurich. En fin de matinée, il a regagné l'aéroport où il s'embarqua dans un appareil de la Swissair, aux environs de midi, appareil qui relie Zurich à New York. Aucun renseignement n'a pu être obtenu quant aux raisons de son escale en Suisse.

**MORT DANS L'OUBLI.** — M. Tarin, qui fut le premier administrateur des « Cahiers vaudois », est mort à l'âge de 87 ans, dans l'oubli et au terme d'une vie mouvementée, à l'asile des vieillards du château de Goumoëns, dans le Gros-de-Vaud. Rappelons que les « Cahiers vaudois » bénéficièrent de la collaboration de Ramuz, d'Ansermet, de Cingria, de Gilliard.

Bibliophile, collectionneur d'éditions originales d'auteurs modernes, organisateur de congrès et de concerts. C. Tarin s'établit par la suite en France, ouvrant une librairie, puis termina sa carrière comme correcteur pendant quinze ans dans une grande imprimerie lausannoise.

**AIDE AU TIERS MONDE.** — Dans le cadre de la coopération technique avec les pays en voie de développement, l'ONU et l'UNESCO ont confié au cours de ces derniers mois des missions à plusieurs spécialistes suisses, notamment à des Romands.

**EXPLOSION A HERGISWIL.** — Deux ouvriers étaient occupés à réparer la tuyauterie d'une maison d'Hergiswil. A cet effet, ils employaient du gaz propane pour leur lampe à souder. Soudain, il se produisit une explosion. Les deux ouvriers ont été grièvement blessés, de même que le propriétaire de l'immeuble et une de ses filles. Quant au bâtiment, il a été entièrement détruit. Les dégâts atteignent 200 000 fr.

**BONNE PRISE.** — En octobre dernier, des magasins d'antiquités de Zurich furent la victime de cambrioleurs, qui volèrent pour 200 000 fr. d'objets d'art. C'est l'imprudence d'un des trafiquants, qui offrit à un antiquaire deux cannes en argent volées à Berne, qui mit la police sur les traces de la bande. Il s'agissait de trois jeunes hommes, dont deux étrangers, qui ont tous pu être arrêtés.

**TUTELLE PROFITABLE.** — C'est à un an de prison avec sursis durant 4 ans que le Tribunal cantonal zurichois a condamné jeudi un homme de 23 ans, qui avait voulu combattre ses complexes en déchargeant son fusil militaire contre un ami qui lui rendait visite, le 20 janvier 1967, à Wallisellen. L'ami put se protéger derrière une porte. L'agresseur prit ensuite la fuite, tuant son propre chien.

Cet homme est un cas pathologique. Il a été soumis, durant l'instruction, à un patronage, ce qui lui a été profitable: c'est pourquoi le tribunal lui a accordé le sursis, tout en maintenant la tutelle.

**EN MAL ÉLECTION BERNOISE COMPLÉMENTAIRE.** — Dans sa séance de jeudi, le Conseil exécutif du canton de Berne a fixé au 4 mai prochain l'élection complémentaire au gouvernement, élection par laquelle le successeur de M. Buri (PAB) doit être désigné. M. Buri se retirera le 31 mai après 20 ans d'activité à l'exécutif cantonal. Il demeurera toutefois l'un des deux représentants du canton de Berne au sein du Conseil des Etats.

#### COUP DE MARTEAU POUR L'APPRENTI TYPO

Le comité de la section de Bellinzzone de la Fédération suisse des typographes s'est réuni mercredi soir en séance extraordinaire. Il a examiné la situation créée par la diffusion d'une nouvelle par divers quotidiens concernant le coup de marteau qu'a reçu M. Fausto Pozzi, apprenti typographe, par son patron, dans une imprimerie de Locarno. Le comité constate que les versions fournies par la presse sont incomplètes et qu'il est donc possible d'en tirer des conclusions hâtives. Il souligne, en outre, que ce qui s'est passé, indépendamment des responsabilités, a provoqué une indignation générale, en particulier chez les typographes. Il déplore également ce qui est arrivé et se réserve de revenir sur cette affaire après la fin de l'enquête judiciaire qui est en cours.

**HANDBALL**

Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds  
**SAMEDI 8 FÉVRIER 1969, à 17 heures**

► **Möhl** lin

**Championnat suisse de LNB**

Match d'ouverture



**BOUCHERIE**

Centre Coop des Forges  
 Charles-Naine 3  
 LA CHAUX-DE-FONDS

*brrr! on grelotte!*

Le maître boucher vous propose des viandes à mijoter:

**Tripes fraîches 2.50** le 1/2 kg.

présentez-les en vinaigrette ou avec une mayonnaise

**Langues de bœuf fraîches 3.70** le 1/2 kg.

et bien sûr toujours avec timbres Coop, 6 %

Samedi à Bel-Air  
 Grand-Pont  
 Place-d'Armes 1  
 à Saignelégier  
 et au Locle, à Grand-Rue 34

**Poulets à la britchonne**

**C'est mieux, c'est avantageux, c'est Coop**



**PRÊTS sans caution**

**EXEL**

**BANQUE EXEL**  
 La Chaux-de-Fonds  
 Av. L.-Robert 88 ☎ (039) 3 16 12  
 Ouvert le samedi matin

**AUTO - ÉCOLE**

**F. Freytag**

Ruche 42 — Tél. (039) 3 28 05

**Grand choix de fleurs**

Gerbes  
 Plantes  
 Couronnes

SERRE 81  
 Tél. (039) 2 12 31

**ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
 6 février 1969

**Naissances**  
 Frisano Yvan, fils d'Adriano, ouvrier, et d'Emilia née Venaruzzo.  
 Vigolo Emerenziana-Bruna-Teresa, fille de Bortolo, aide chauffeur, et d'Angela née Peron.  
 Cerreto Giuseppina, fille de Michele, manoeuvre, et de Rosa née Cattolico.

**Promesses de mariage**  
 Allenbach Marcel-André, bottier acheveur, et Schmid Monique-Andrée.  
 Chaboudez Gilbert-René, typographe, et Zibula Theresia-Elisabeth.

**Décès**  
 Fellmann née Renhard Anna, ménagère, née le 6 décembre 1891, veuve d'Emile. Domicile: Parc 27.

**Circulan**

Circulan vous soulage et combattra avec succès les troubles circulatoires! Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55 11 25 4.95

**Grand-Rue 4**  
 Tél. 5 17 12

**Villiomener**  
 C.S.A. ELECTRIQUES  
 INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

**cinéma-théâtre abc**  
**serre 17** tél. 3 72 22

trois jours seulement  
 Vendredi, à 20.30, samedi et dimanche, à 15.00 et 20.30

**LE PLUS HAUT SOMMET DE LA COMÉDIE ANGLAISE**

**LADY KILLERS**  
 (Tueurs de Dames)  
 avec Alec GUINNESS et Peter SELLERS  
 Technicolor 16 ans

**von GUNTEN**

Verres de contact

Laboratoire équipé spécialement

Faites un essai sans engagement

Av. Léopold-Robert 21  
 LA CHAUX-DE-FONDS  
 Tél. 2 38 03

A l'occasion d'un **deuil**

vous témoignerez votre sympathie par l'envoi d'une carte que vous aurez choisie chez **REYMOND**, 66, rue de la Serre, à La Chaux-de-Fonds

**tabac**

**AMSTERDAMER**

**LIVRES**

d'occasion tous genres anciens et modernes  
 Achat vente échange  
 — Librairie place du Marché tél 2 33 72

**PIANO**

On demande à acheter un piano brun en bon état, bas prix, paiement comptant, pour petite école d'enfants de la région neuchâteloise. Faire offre avec indication de prix et marque, sous chiffre K.H., au bureau de la «Sentinelle».

**OFFRES D'EMPLOI**

**VILLE DU LOCLE**

**MISE AU CONCOURS**

1 poste

**d'agent de police**

est mis au concours.

Conditions requises: 20 ans au moins, 30 ans au plus. Taille 1 m. 70 au moins, constitution robuste, bonne réputation, apte au service militaire actif.

**Bon salaire et bonnes conditions de travail. Caisse de retraite.**

Pour tous renseignements s'adresser au poste de police.

Les offres de service doivent être adressées par écrit, avec curriculum vitae, à la Direction de police, jusqu'au 20 février 1969 au plus tard.

**CONSEIL COMMUNAL.**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER**

Mise au concours

Par suite de démission honorable, la Municipalité de Saint-Imier met au concours une place

**d'EMPLOYÉ(E) FACTURISTE**

au bureau des services eaux-électricité et travaux publics.

**Exigences:** langue maternelle française, bonne connaissance de la langue allemande. Bonne culture générale.

**Entrée en fonction:** selon entente.

**Rétribution:** selon classe 9 de l'échelle des traitements, qui peut être consultée au secrétariat municipal. Semaine de cinq jours. Affiliation à la caisse de retraite.

Les offres de service, manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats éventuels sont à adresser au Conseil municipal de Saint-Imier jusqu'au 20 février 1969.

**Conseil municipal.**

**Technicum neuchâtelois**  
 Division de La Chaux-de-Fonds

Mise au concours

d'un poste de

**MAÎTRE DE DESSIN**

Titre exigé: brevet cantonal de maître de dessin ou titre équivalent.

Obligations et traitement légaux.

Le titulaire peut être appelé à enseigner dans le cadre de l'École d'arts appliqués, de l'École professionnelle et de l'École de travaux féminins, classes paramédicales.

Entrée en fonctions: 21 avril 1969 ou date à convenir.

Demander le cahier des charges et la formule de postulation au secrétariat du Technicum neuchâtelois, Progrès 38-40, La Chaux-de-Fonds, et adresser les offres de services avec pièces à l'appui à M. Pierre Steinmann, directeur général, jusqu'au 18 février 1969.

**La commission.**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER**

Mise au concours

La Municipalité de Saint-Imier met au concours pour son Service des travaux publics deux postes

**d'OUVRIER DE VOIRIE**

**Entrée en fonction:** selon entente.

**Rétribution:** selon classe 10 de l'échelle des traitements, qui peut être consultée au secrétariat municipal. Affiliation à la caisse de retraite. Semaine de cinq jours.

Les offres de service, manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser au Conseil municipal jusqu'au 20 février 1969.

**Conseil municipal.**

**FAITES LIRE NOTRE JOURNAL!**

**FEU: 18**

**Abonnez-vous à notre journal!**

Patinoire des **Mélèzes**

**HC** La Chaux-de-Fonds  
 Champion suisse

**SAMEDI 8 FÉVRIER**  
 à 20 h. 30  
**MATCH AMICAL**

**LAUSANNE**

## Le combat contre la faim

Nous reproduisons ci-dessous un texte publié dans le quotidien « Le Monde » sous la signature de René Dumont, un des meilleurs agronomes mondiaux et l'un des très rares hommes qui sachent critiquer les politiques agraires des pays du tiers monde tout en conservant auprès de ces populations une audience certaine.

« L'Inde vient de faire une bonne récolte. Dans quelle mesure ce résultat est-il imputable à des progrès réels ou simplement la conséquence de la mousson ? Il est difficile de répondre. L'Inde fait-elle des réserves pour l'an prochain ? C'est douteux. Est-elle venue à bout de sa malnutrition ? Sûrement pas... »

« Certes, nous disposons maintenant de blés mexicains à très hauts rendements et de variétés très productives de riz tropicaux. Mais on aurait tort de croire pour autant que la victoire sur la faim est acquise. Plus productives, ces nouvelles variétés sont aussi plus exigeantes en soins, en eau, en fertilisants, en connaissances. Les optimistes prédisent que la production alimentaire mondiale est maintenant en mesure de croître plus vite que la population. Je souhaite qu'ils aient raison, mais il ne faut pas, par excès d'optimisme, démobiler l'opinion sous peine de voir diminuer encore l'aide des nations riches au tiers monde. »

« Il est incontestable que les débouchés solvables de la production agricole diminuent grâce au progrès des rendements dans les pays jadis déficitaires. Mais cela ne veut pas dire que la faim sera vaincue. Si l'on appelle faim la malnutrition, la tâche des nations riches paraît gigantesque. J'estime que, s'il existait un fonds international d'achat, se portant systématiquement acquéreur des surplus de céréales et de lait au profit d'un programme alimentaire mondial élargi, le paysan breton (et le paysan suisse) pourrait sans crainte accroître la production de ses vaches de 12 à 15 % par an et l'Ouest canadien doubler en trois ans sa récolte de blé. (...) »

« La FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture, nous propose de quadrupler la production alimentaire mondiale d'ici à la fin du siècle, pour essayer de suivre l'accroissement de la population. Cet objectif ne sera probablement pas atteint, et un contrôle plus strict des naissances devient maintenant plus impératif dans les pays du tiers monde. Car nous n'avons pas le droit de continuer à condamner des centaines de millions d'enfants des tropiques qui — parce que leurs mères et eux-mêmes souffrent, lors du sevrage, de carences en protéines — n'atteindront jamais leur plein développement mental: le tiers monde se peuple ainsi par notre faute de pauvres êtres dont le cerveau sera pour toujours mutilé et que les bourses les plus généreuses ne pourront jamais faire accéder à l'université. »

« L'égoïsme, ici, prépare le terrain à la domination. Personne ne pourra se vanter d'avoir vaincu la faim tant que de tels scandales se perpétueront. »

### ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION

## Un principe qui a la vie dure

On n'enterre pas si facilement le vieux principe « A travail égal, salaire égal ».

Le « Bulletin patronal vaudois », qui prétendait l'enfourner définitivement dans le puits de l'oubli sous le titre: « Tant pis pour la convention N° 100 », en a fait l'expérience par la réaction en chaîne que souleva dans tous les milieux cet essai de liquidation intempestif.

Se référant à l'audacieuse initiative du législateur vaudois que l'on est heureux de voir aujourd'hui si souvent en pointe quand il s'agit de rétablir la justice dans ses droits, notre confrère patronal constatait que « les femmes sont très satisfaites, les hommes très mécontents » de la mise en pratique de ce principe dans le corps enseignant.

#### TÉMOIGNER LEUR SATISFACTION

Les femmes doivent cette satisfaction à l'action décisive de la VPOD et à l'intelligence active du conseiller d'Etat Pierre Graber. Elles disposent d'un moyen très simple de témoigner leur satisfaction en adhérant en bloc à l'organisation syndicale qui leur valut ces avantages. Leurs collègues du genre masculin suivront peut-être alors, selon l'exemple qui leur fut donné en pays de Neuchâtel, il y a plusieurs années déjà.

#### UNE CURIEUSE REVANCHE

Quant aux hommes, ils ne sont pas tous mécontents. Dans le corps enseignant vaudois comme ailleurs, nombreux sont les adeptes d'une égalité de rémunération à prestation égale, quels que soient le sexe, la race, la nationalité ou la couleur. Parmi les mécontents, il faut ranger bien sûr les curieux maîtres et seigneurs qui croient encore à la supériorité atavique du genre masculin, ceux aussi qui ont peut-être une curieuse revanche à prendre sur la hiérarchie de fait dans leur propre ménage et bien entendu tous les autres qui spéculaient sur cette réforme pour attirer une augmentation plus spectaculaire de l'allocation de ménage. Pour ces derniers, l'égalisation constituait une étape inévitable vers l'amélioration de leur propre situation. A ce propos, précisons que la Société pédagogique

vaudoise demandait l'égalité « à fonction, à titres et à charges égaux. »

#### FAIRE DÉVIER LE DÉBAT

Les principaux motifs de mécontentement sont à rechercher dans la liquidation de l'avantage acquis des compléments communaux de salaire et l'insuffisance de l'allocation de ménage. Ces raisons sont donc assez éloignées du principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine.

Regrettons que le service d'information patronal s'efforce de faire dévier le débat de façon à dégoûter les citoyens d'une réforme inéluctable.

La Confédération a ratifié en effet la convention internationale du travail N° 111 interdisant la discrimination en matière d'emploi et de profession. Avec le consentement du Conseil des Etats si dur à la détente. Dès lors, notre pays est heureusement pris dans l'en-

## Régions linguistiques et styles de vie

Nous nous connaissons mal de canton à canton, et encore plus mal d'une région linguistique à l'autre. Voyez les rapports entre Suisses romands et Suisses allemands: malgré de louables efforts de compréhension de part et d'autre, le sentiment d'un déséquilibre interrégional, ou du moins d'un certain isolement, persiste. L'unité et la fermeté semblent les vertus d'outre-Sarine; l'éparpillement politique et économique serait en revanche la faiblesse des Romands. Du côté allemand, une certaine attirance spontanée et une réticence instinctive se manifestent alternativement à l'égard des « Welsches ». Pour leur part, les Suisses français ressentent une jalousie secrète vis-à-vis de la réussite matérielle et une sorte de mépris ouvert des Confédérés d'outre-Sarine. Or, à l'échelle fédérale comme internationale, rien n'est plus erroné ni plus nuisible que de tels stéréotypes irrationnels. Au niveau plus modeste de la recherche économique, rien n'est plus apte à infléchir les résultats d'enquêtes ou à fausser les conclusions de travaux comparatifs.

Soit par exemple la question suivante: les cantons romands sont-ils oui ou non restés en arrière dans leur développement économique par rapport au reste du pays? Objectivement, la réponse est affirmative. Et pourtant, en Suisse centrale et orientale, il existe des régions nettement en retard par rapport aux cantons romands. A une question apparemment aussi claire que celle posée plus haut, il convient donc d'ap-

porter une réponse nuancée. Sans nuances ni esprit de finesse, les rapports entre les communautés — comme entre les individus — manquent par trop d'harmonie.

Tout effort de compréhension et d'explication mérite donc d'être salué comme un véritable service à la collectivité. Mis à part une remarquable série d'articles d'Otto

Frei, correspondant depuis 1966 de la « NZZ » zurichoise en Suisse romande<sup>1</sup>, deux articles retiennent l'attention, dans le domaine économique plus spécialement. Tous deux tentent d'évaluer le poids économique croissant de la Suisse française par rapport à celui de la Suisse allemande, déjà mieux structurée.

### Comment les Romands consomment-ils ?

Le premier travail, basé sur des enquêtes de sociétés d'étude du marché installées à Zurich et à Nuremberg, se propose de mesurer le pouvoir d'achat des Suisses romands<sup>2</sup>. Le résultat de cette enquête ne manque pas d'intérêt: en effet, l'indice pondéré moyen du pouvoir d'achat se situe autour de 38 points pour la Suisse romande, contre 36,7 pour le reste de la Suisse et 37 pour l'ensemble du pays. Le potentiel d'achat moyen, c'est-à-dire la multiplication de l'indice d'achat par le nombre de ménages, est de 7,2 % plus élevé dans les cantons romands que dans le reste de la Suisse; il représente plus de 26 % du chiffre national. Comparativement, l'agglomération de Genève se place en tête de l'indice avec 44 points, score dépassé à Bâle-Ville seulement (44,8). Genève aurait donc un potentiel d'achat supérieur à celui de Zurich (indice 43,6), tandis que les villes de Lausanne et de Neuchâtel dépassent largement la moyenne suisse. En revanche, le potentiel d'achat demeure faible dans les régions de la Broye, de Cossonay, de la Vallée, du Lavaux, dans le Pays-d'Enhaut, pour ne citer que les plus importantes zones de dépression. Ceci dit, leur potentiel n'est guère moins élevé que celui de régions analogues de Thurgovie, de Glaris ou des Grisons<sup>3</sup>.

La même enquête concerne également les groupes de produits pour lesquels le potentiel d'achat se manifeste différemment d'une région à l'autre. Ainsi, le poten-

tiel de la Suisse romande représente 26,6 % du total national pour l'alimentation, 26,7 % pour l'habillement, 25,6 % pour l'aménagement du logement et l'équipement ménager. La part est relativement élevée dans les secteurs des articles de luxe (30,4 %) et des vacances et voyages (27,2 %), tandis que la participation demeure modeste dans le groupe « soins et hygiène » (24,8 %). Que conclure de ces dernières données? Superficielle et fortement inspirée par les préjugés dénoncés plus haut, la première réaction pourrait être la suivante: la Suisse romande est a) plus frivole et b) moins attentive à l'hygiène que la Suisse allemande. Une telle conclusion serait pour le moins hâtive et fausement étayée. L'auteur, lui, en tire une autre, certes plus scientifique, mais qui malheureusement peut également induire en erreur, parce qu'elle ne renferme aucune explication du phénomène économique. Car il tire de ce qui précède que le potentiel d'achat de la Suisse romande est supérieur à celui de la plupart des régions de l'est de la Suisse. Autrement dit, la Suisse romande possède un « indice de richesse vive » plus élevé, tandis que la Suisse orientale dispose d'un potentiel « immobilisé » supérieur. On épargne donc davantage en Suisse allemande, tandis que les Romands manifestent une plus grande propension à consommer. Par conséquent, l'ouest de la Suisse est plus sensible aux fluctuations de la conjoncture.

### L'ouest sur la voie du rattrapage

Essayons de voir la raison de ce phénomène: grâce à la conjoncture favorable, surtout celle de ces dix dernières années, des progrès spectaculaires ont pu être réalisés, en ce qui concerne l'industrialisation et la diversification économique. Au départ, la Suisse romande était en retard; depuis lors, elle a pu combler une partie de ce retard en accélérant son rythme de croissance et en développant certaines activités.

Prenons l'exemple de Genève: de 1945 à 1963, son accroissement démographique a été pratiquement le double de celui de la Suisse. Sa population active croît deux fois plus vite que celle du canton de Bâle et il en va de même pour le volume des investissements. Cependant, s'il y avait en 1945 125 travailleurs étrangers pour 1000 habitants en Suisse, et 134 dans le canton de Bâle-Ville, on en comptait près de 200 dans le canton de Genève. Actuellement, au moins 25 000 personnes, c'est-à-dire les fonctionnaires internationaux et leurs familles, bénéficient d'un statut particulier. Ce sont là des faits importants, car l'internationalisation de Genève — en plus du fait que tous les centres urbains romands sont aussi des pôles d'attraction par rapport aux campagnes — et son importance touristique contribuent fortement à l'accélération de la consommation, plus particulièrement de la consommation de certains groupes de produits: justement « voyages et articles de luxe » par exemple.

Par ailleurs, on relève que l'épargne bancaire par habitant a passé à Bâle de 5950 fr. en 1960 à 7631 fr. en 1963, contre respectivement 4350 et 5757 fr. pour le canton de Genève. Malgré l'écart entre les chiffres absolus, on voit bien que l'effort pour épargner est relativement plus grand à Genève, où le taux d'accroissement est supérieur.

On retrouve ici ce double élément: le retard de la Suisse romande au départ, et son dévelop-

pement par la suite. Dans ce développement tardif, on peut voir un facteur expliquant, partiellement du moins, la richesse vive repérée du côté romand et le « potentiel immobilisé » accumulé en Suisse allemande. En outre, le dernier rapport de l'OFIAMT sur l'évolution des salaires montre que la plupart des salaires fixés sont supérieurs en Suisse orientale; or qui dit salaire supérieur, à prix égal, dit aussi épargne supérieure; il faudrait donc, sur ce point, nuancer le jugement.

L'évolution pousse vers l'intégration dans des grands ensembles, mais nécessite parallèlement une nouvelle répartition des tâches à l'intérieur du pays, un effort de cohésion interne. A cet égard, les temps du cantonalisme, et même du régionalisme, sont dépassés. Mais non la notion du fédéralisme, « car fédéralisme veut dire collaboration et non coexistence en vase clos ». A cet égard, il est de plus en plus nécessaire d'établir le véritable potentiel économique de nos régions et leurs influences réciproques. Les nuances qui apparaîtront alors vont montrer que les différences entre Romands et Allemands ne sont pas aussi insurmontables que les stéréotypes et autres préjugés le laissent supposer. H. Koslowski

(« Coop », revue d'économie d'entreprise, janvier 1969.)

<sup>1</sup> Cf. Otto Frei, *Vielfältige welsche Schweiz*, Zürich, Verlag « Neue Zürcher Zeitung », 1968, 178 p.

<sup>2</sup> Karl H. Höting, *Kaufkraft in der Westschweiz*, in: *Kriterium*, N° 56 (déc. 1967/jan. 1968), pp. 18-24; et Alexandre Hay, *Genève face à l'économie suisse*, *Revue économique et sociale*, février 1966, pp. 5-12.

<sup>3</sup> Ces données recourent d'ailleurs celles que J. Rosen établit en calculant le revenu national par cantons.

### PRÉOCCUPATIONS SYNDICALES

## Réforme monétaire internationale

Le fait que l'on prend de plus en plus conscience de ce que les problèmes économiques nationaux et le niveau de l'emploi sont étroitement liés aux décisions monétaires internationales a incité le mouvement syndical à accorder une attention croissante au problème de la réforme monétaire internationale. La Confédération internationale des syndicats libres a toujours prôné une telle réforme et a insisté pour qu'une conférence monétaire mondiale soit convoquée à cette fin.

Dans le but de fixer la position du mouvement syndical libre in-

ternational à l'égard de la réforme monétaire internationale, une réunion de représentants des organisations syndicales européennes se tiendra à Bruxelles le 31 janvier 1969. Y participeront des dirigeants responsables de la formulation des politiques économique et monétaire des organisations syndicales d'Autriche, d'Allemagne, de Belgique, de Grande-Bretagne, de Suède et de Suisse. La réunion constituera un groupe de travail rattaché au Comité économique et social qu'a créé le Comité exécutif de la CISL lors de sa dernière réunion, en novembre 1968. CISL

#### PENSÉE

La liberté jamais ne cesse d'être aimable. P. Cornille

**PROGRAMMES**



**D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE**

**Michel Turler a une avance confortable**



A Langnau, les Chaux-de-Fonnières ont fait coup double. Tout d'abord, La Chaux-de-Fonds est devenue championne de Suisse. Et la photo souvenir montre la joie des « boys » de Gaston Pelletier. On y reconnaît, de gauche à droite : Casaulta, Sgualdo, Huggler, Berger, Pellaton, Dubois, Brun. A genoux : Turler, Curchod, Reinhard, Rigolet, Furrer, Jeannin, Pousaz et, à demi-caché, Huguenin.

Ensuite Turler, avec trois buts, a pris une confortable avance au classement (que voici) des meilleurs attaquants : 1. Turler (La Chaux-de-Fonds), 26 points ; 2. Ueli Luthi (Kloten), 23 p. ; 3. Henry (Genève-Servette), 22 p. ; 4. Giroud (Genève-Servette), 21 p. ; 5. Dubois (La Chaux-de-Fonds), U. Lott (Kloten), Altörfer (Kloten) et Naef (Genève-Servette), 20 p. ; 9. Joris (Genève-

Servette), Stambach (La Chaux-de-Fonds), Peter Luthi (Kloten) et Reinhard (La Chaux-de-Fonds), 18 points.

**SANCTIONS**

La Commission disciplinaire de la Ligue suisse de hockey sur glace a pris les sanctions suivantes : Jurg Lott (Kloten) est suspendu jusqu'au 30 avril 1969 pour voies de fait envers l'arbitre genevois Haury lors du match de championnat Langnau-Kloten du 15 janvier. Pour avoir participé activement à une bagarre générale lors du match Bienne-Lausanne, le joueur Charles Greder (Bienne) est suspendu pour cinq matches officiels à partir du 11 janvier et le joueur Michel Winiger (Lausanne) est suspendu pour six matches officiels.

**RADIO**

**Vendredi 7 février 1969**  
**SOTTENS.** — 16.00 Inf. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie. 18.40 Chronique boursière. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonssoir les enfants! 19.40 Gros plans. 20.00 Magazine 69. 21.00 Orchestre de Chambre de Lausanne. 22.30 Inf. 22.35 Les beaux-arts. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière.  
**BEROMUNSTER.** — 16.00 et 23.25 Inf. 16.05 «Rue de l'Helvétie», pièce. 16.50 Orchestre. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Arc-en-ciel. 20.15 En filant dans Stuttgart. 22.15 Inf. 22.30 Spécialités musicales.

**Samedi 8 février 1969**  
**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 Inf. 8.05 Route libre. 9.00, 10.00 et 11.00 Inf. 10.45 Le rail. 10.50 Les ailes. 12.00 Inf. 12.05 Au carillon demi. 12.35 Quatre à quatre. 12.45 Inf. 13.00 Demain dimanche. 14.00 Inf. 14.05 Euromusique. 15.00 Inf. 15.05 Samedi-loisirs.

**Second programme de Sottens.** — 8.00 L'école des ondes. 9.00 Round the world in English. 9.15 Le français, langue vivante. 9.45 Témoignages. 10.00 Paris sur Seine. 10.30 Structures. 11.00 Les heures de culture française. 11.30 Le folklore à travers le monde. 12.00 Midi-musique. 13.15 Bulletin d'informations musicales. 13.30 Petit concert pour les jeunes musicales. 14.00 Carte blanche à la musique. 14.30 Récréation concertante. 15.00 Solistes romands. 15.30 Compositeurs suisses.

**BEROMUNSTER.** — 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00 et 12.30 Inf. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en musique. 6.55 Jardinage. 7.10 Auto-radio. 8.30 Citoyen et soldat. 9.00 Magazine des familles. 10.10 Boîte à musique. 11.05 Opérettes.

12.00 Musique. 12.40 Mélodies. 13.00 Cabaret-Magazine. 14.00 Chronique de politique intérieure. 14.30 Nouveautés du jazz. 15.00 Economie politique. 15.05 L'Echo romand. 15.30 Concert.

**TV ROMANDE**

**Vendredi 7 février 1969**  
 18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 Avant-première sportive. 18.45 L'actualité au féminin. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 «Café du Square», feuilleton. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.20 Camérasport, édition spéciale. 20.50 Championnats d'Europe de patinage artistique. 22.00 Concert. 22.50 Téléjournal.

**Samedi 8 février 1969**  
 13.25 Championnats du monde de ski-bob à Montana-Crans. 15.15 Un'ora per voi.

**TV FRANÇAISE**

**Vendredi 7 février 1969**  
**1re chaîne.** — 17.50 Télévision scolaire. 18.20 Flash-actualités. Contact. 18.30 Teuf teuf, jeu. 18.45 Vivre chez soi. 19.15 «Pépin la Bulle», film. 19.20 Actualités régionales. 19.40 «L'Homme du «Picardie», feuilleton. 20.00 Télé-soir. 20.30 Clin d'œil. 21.15 Forum-jeunesse. 22.30 Intermezzo. 23.15 Télé-nuit.

**2e chaîne.** — 18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers. 19.40 Télé-soir. 19.55 Téléports. 20.00 Cinéma-critique. 20.30 Les airs du temps. 21.55 Championnats d'Europe de patinage artistique. 23.00 On en parle...

**Samedi 8 février 1969**  
**1re chaîne.** — 9.00 et 11.02 Télévision scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-midi. 13.55 Télévision scolaire. 14.55 Rugby.  
**2e chaîne.** — 13.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers.

**CONVOICATIONS DU PARTI**

**CANTON DE NEUCHÂTEL**

**VAL-DE-TRAVERS : Assemblée de district.** — Vendredi 7 février, à 20 h., au Café du Stand de Fleurier. Ordre du jour : Elections cantonales, désignation des candidats.

**DISTRICT DE BOUDRY : Séances d'information du district.** — Quatrième conférence à Gorgier, Maison de commune, le 7 février, à 20 h. 15 : F. Bourquin parlera de la médecine du travail. Invitation à tous.

**VAL-DE-RUZ : Assemblée de district.** — Samedi 8 février, à 14 h., au Café des Amis, Les Geneveys-sur-Coffrane. Ordre du jour : élections cantonales, désignation des candidats.

**NEUCHÂTEL : Comité de section.** — Lundi 10 février à 20 h. 15, à l'Hôtel City. Assemblée statutaire de section, le jeudi 13 février, à 20 h. 15, à l'Hôtel du Soleil, 1<sup>er</sup> étage.

**DISTRICT DE NEUCHÂTEL : Assemblée de district,** mercredi 19 février, à 20 h. 15, au collège de Cornaux, salle des sociétés. Ordre du jour : Elections cantonales. Chaque

section présentera son ou ses candidats lors de cette séance.

**COMITÉ CANTONAL.** — Mercredi 12 février, à 19 h. 45, à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds, nouvelle salle, 2<sup>e</sup> étage.

**LA CHAUX-DE-FONDS :** Groupe quartier Succès-Forges, mardi 11 février, à 20 h., petite salle du Café Cortina, Bois-Noir 39. Maurice Jeaneret, percepteur des impôts, par lera de la nouvelle loi sur l'annistie fiscale.

**DISTRICT DE BOUDRY.** — Séance du grand comité (présidents des sections locales et députés inclus). Buffet de la Gare, Cortaillod, mercredi 12 février, à 20 h. 15. Ordre du jour : Candidatures au Grand Conseil; statuts; divers.

**CANTON DE GENÈVE**

**SECTION RIVE-GAUCHE : Souper de la section.** — Vendredi 7 février, à 19 h. 15, à la Brasserie International.

**LANCY : Margotton.** — Samedi 8 février, dès 16 h., au Café du Carrefour, au Grand-Lancy (trolley N°4).

**CHARLOTTE WALTER, actuellement 10<sup>e</sup>**

Le patinage messieurs n'a pas fait recette à Garmisch-Partenkirchen. C'est devant un public fort restreint que le Tchecoslovaque Ondrej Nepela a été couronné champion d'Europe. En effet, l'absence de grands noms (Calmat, Dänzer et Schwarz) ou celle d'une vedette nationale (Schnelldörfer) a enlevé à ce concours beaucoup d'intérêt aux yeux des sportifs bavarois.

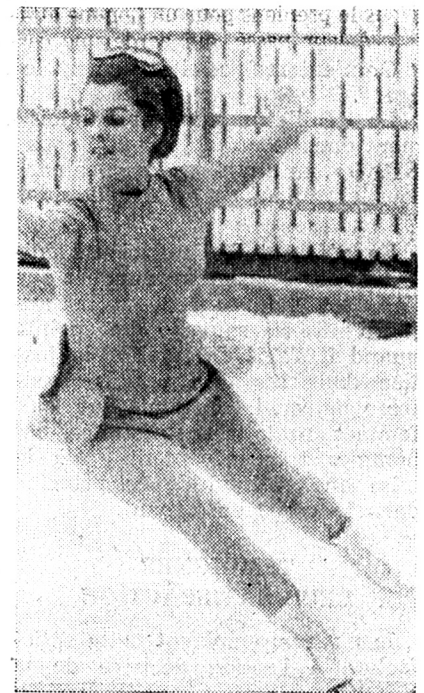
Malgré une préparation estivale perturbée par les événements que

l'on sait, le jeune Slovaque Nepela a fait montre à Garmisch d'une maîtrise impressionnante.

Classement : 1. Ondrej Nepela (Tch), chiffre de place 9, 2806,4 points ; 2. Patrick Pera (Fr), 18, 2760,7 p. ; 3. Serge Tchétverouchine (URSS), 27, 2697,1 points ; 4. Günther Zoeller (Al-E), 42, 2628,2 p. ; 5. Philippe Pelissier (Fr), 50, 2605,3 p. Le Suisse Daniel Hoener a pris la quinzième place.

Chez les dames, on assiste actuellement à une lutte serrée entre l'Autri-

chienne Béatrice Schuba et la tenante du titre Hana Maskova. Quant à la championne suisse Charlotte Walter (notre photo), elle est dixième sur vingt-trois concurrentes après les figures imposées.



— Ah ! le señor Belgrano ; depuis bien longtemps je désirais avoir l'honneur de connaître ce caballero. Me donenz-vous toute la soirée, señor del Campo ?  
 — C'est un bonheur pour moi de ne pas être tout à fait inconnu au señor Springh, répondit don Luis en s'inclinant.  
 — Que voulez-vous, mon jeune ami, je suis vieux, moi, et comme j'éprouve un grand plaisir à fréquenter la société des belles dames de Buenos Aires, j'apprends là les noms les plus distingués de la jeunesse de la ville.  
 — Chacune de vos paroles est un compliment.  
 — Non, non, c'est une justice, señor Belgrano ; nous autres vieillards, nous sommes toujours sur le point de rendre compte de nos actions à Dieu ; aussi devons-nous nous appliquer à être toujours justes et véridiques. Avez-vous vu Manuelita, señor del Campo ?  
 — Pas aujourd'hui, señor Springh.  
 — Quelle créature enchantresse ! je ne me

fatigue pas de la voir et de lui parler. Beaucoup de personnes croient sans doute que toutes mes visites à Son Excellence ont rapport à la politique ; il n'en est rien ; je vais chercher auprès de cette adorable jeune fille quelque chose qui recueille mon esprit bourré par les ennuis des affaires. A Londres, Misie Manuelita ferait fureur.  
 — Et son père ? demanda don Luis qu'un regard de son ami arrêta net.  
 — Son père... le señor général Rosas... voyez-vous, à Londres.  
 — Il serait malade, reprit don Miguel pour sauver au ministre l'embarras de sa situation.  
 — Oui, le climat de Londres est détestable. Avez-vous été en Europe, señor del Campo ?  
 — Non, señor, mais je compte aller y passer quelques années.  
 — Bientôt ?  
 — Oui ; mais pas aussitôt toutefois que l'arrivée ci du señor de Mackau, dit le jeune homme, qui voulait donner un autre tour à la conversation.  
 — Comment ! le vice-amiral de Mackau est arrivé déjà ?  
 — Vous l'ignorez, señor Springh ?  
 — Sur l'honneur.  
 — Eh bien, il est arrivé.  
 — Ici ?  
 — Non ; à Montevideo, avant-hier à une heure après midi.  
 — Son Excellence le sait-il ?  
 — Supposez-vous que, moi je sachant, Son Excellence le gobernador le puisse ignorer ?  
 — C'est vrai, c'est vrai. Cependant il est singu-

lier que le commodore ne m'ait rien communiqué.  
 — A l'oracion, un brick anglais était en vue.  
 — Ah ! le vent a été contraire, señor Springh dit don Luis ; ce n'est que vers cinq heures qu'une baleinière a apporté la nouvelle.  
 — De sorte que nous sommes dans la crise, dit le ministre en jouant avec ses manchettes.  
 — Ce n'est pas tout encore.  
 — Il y a autre chose ?  
 — Une niaiserie, señor Springh. Vous savez que nous nous attendions à voir arriver ici l'envoyé français en ennemi, n'est-ce pas ?  
 — Oui, oui, en effet.  
 — Eh bien, pas du tout ; il arrive avec les intentions les plus pacifiques.  
 — Ah ! quel bonheur !  
 — Pour nous ?  
 — Pour tout le monde, señor del Campo.  
 — Excepté pour la question d'Orient.  
 — Si ; il peut y avoir quelque chose pour elle.  
 — Un embarras de moins pour la France est un embarras de plus pour la paix européenne ; en ce moment, heureusement, les relations qui existent aujourd'hui entre la France et l'Angleterre nous sont une garantie pour le résultat de la mission Mackau.  
 — Le Gouvernement britannique n'hésiterait pas à offrir tous ses bons offices en cette circonstance.  
 — Ce n'est pas cela que je veux dire ; mais, au contraire, que si l'Angleterre avait un intérêt quelconque à distraire un peu l'attention de la France avec la question de la Plata, elle aurait aujourd'hui une occasion excellente ; nous en cautions avec le señor Belgrano il n'y a qu'un ins-

tant.  
 — Cependant... si les instructions de l'amiral Mackau l'obligent à terminer quand même cette affaire, je vous avoue que je ne vois pas comment l'Angleterre, quel que soit du reste l'intérêt qu'elle puisse avoir, parviendrait à empêcher cet arrangement.  
 — Ici, non ; mais en France. Il sera facile, il me semble, d'empêcher la ratification du traité, s'il avait un vice, une nullité qu'on ne verra pas heureusement en France, mais qui paralyserait tout, si l'Angleterre donnait l'éveil à l'opposition française, dit don Luis au ministre qui essayait en vain de découvrir la pensée secrète des deux jeunes gens.  
 — Mais quel vice pourrait-on supposer ? demanda sir Walter.  
 — Tout simplement la signature du señor gobernador, dit Miguel.  
 — Comment ?  
 — Les unitaires qui sont à Montevideo ont préparé au señor Mackau une démonstration qui, jusqu'à un certain point, ne laisse pas que d'être un argument très fort.  
 — Et c'est, señor del Campo ?  
 — Que la signature du señor gobernador est fausse. Figurez-vous, señor Springh, que ces gens raisonnent ainsi : ils disent que, en supposant que le señor amiral Mackau ait des instructions pour traiter à tout prix, il n'y a pas dans la république Argentine d'autorité avec laquelle il puisse traiter, que le général Rosas n'a ni pouvoir ni autorité quelconque pour faire des traités au nom de la république Argentine.  
 (A suivre.)



## GENÈVE

## Pétition 5000 logements

## Les syndicats de salariés et le problème du logement

Le mouvement ouvrier, comprenant toutes les organisations syndicales, politiques et coopératives, a toujours considéré, et de tout temps, le logement comme étant l'élément essentiel de la vie et de la famille.

Sans cesse, avec opiniâtreté, et au fur et à mesure du développement des techniques de l'habitat, les syndicats ont réclamé et exigé la démolition des taudis (qui étaient dénomés sous le terme de « maisons qui tuent »), la disparition des baraques à loger, l'installation dans les appartements populaires de l'eau courante, du gaz, de l'électricité, des W.-C., des chambres de bains et autre confort; toutes choses qui étaient presque inexistantes au début de ce siècle dans les logements ouvriers.

Particulièrement ces dernières années, les syndicats ont agi efficacement en étant les premiers à créer et à promouvoir des coopératives d'habitation sans but lucratif, afin d'utiliser les subventions fédérales, cantonales et communales destinées à la construction de logements à loyers modérés et contrôlés.

Sur le plan social, rappelons l'action particulièrement énergique, menée dès 1960 par les syndicats genevois, qui a forcé le gouvernement d'alors à s'engager dans la construction en régie directe d'un nombre important de logements.

## PLAN DE CONSTRUCTION

Au début de l'année 1962, l'Union des syndicats du canton de Genève adressait un mémoire avec des propositions concrètes d'un plan de construction dont nous extrayons notamment ceci:

1. L'Etat de Genève doit instituer un service public de construction de logements.

2. L'Etat doit acquérir à cet effet les terrains encore disponibles dans certaines régions de la campagne genevoise.

3. Sur ces terrains, le service public de construction de logements a pour tâche de faire bâtir sous sa responsabilité.

4. Les logements doivent être conformes aux modules déjà admis dans les lois antérieures de subventionnement.

5. Le nombre de pièces habitables mis à disposition est attribué selon les normes des règlements légaux.

6. Le prix des loyers est fixé de façon que les intérêts et les capitaux investis ne soient pas une charge pour l'Etat.

7. Des dégrèvements seront consentis aux retraités de l'AVS et de l'AI.

8. Le financement sera garanti par l'Etat de Genève, en faisant appel aux fonds de l'AVS fédérale et cantonale et des établissements financiers officiels cantonaux de la Caisse Hypothécaire et de la Caisse d'Epargne, qui d'ailleurs pourraient lancer un emprunt auprès de toute la population et de ses institutions genevoises.

## ACCROISSEMENT DE TRENTE MILLE HABITANTS

L'action persévérante des syndicats avait abouti puisque, pour l'année 1964, Genève pouvait compter 13 623 appartements nouveaux, alors que pour 1968 il faut compter 5717 logements construits, dont à déduire ceux

de plusieurs dizaines d'anciens immeubles locatifs démolis. Il faut encore considérer l'aggravation du besoin de logements résultant de l'accroissement pendant la même période de quelque trente mille habitants.

Ceci démontre que ce n'est pas d'aujourd'hui, ni de cette année, que les syndicalistes sont convaincus que, pour enrayer sérieusement la pénurie de logements et l'exploitation éhontée des locataires, il est indispensable que le logement soit considéré comme l'un des éléments essentiels de la vie qui doit être soustrait à la cupidité des spéculateurs.

Cet élément essentiel de la vie humaine étant considéré, il est normal et indispensable que parallèlement à l'existence de sociétés privées d'exploitation d'immeubles (et des locataires), un véritable service public du logement soit inséré dans le système actuel de la sécurité sociale.

C'est précisément dans ce but qu'à la fin de l'année dernière une assemblée des délégués de l'Union des syndicats a décidé d'accroître son action pour un contrôle efficace des loyers et surtout d'exiger la construction de logements directement par l'initiative publique, afin de lutter non seulement contre le prix exorbitant des loyers, mais aussi de résorber la pénurie de logements à loyer convenable. S.

## « OUI » A LA CONSTRUCTION

Tandis que des milliers de locataires attendent désespérément un logement d'un loyer abordable, seuls 5717 logements étaient en construction en septembre 1968 contre 13 623 en 1964!

Pour briser le monopole des régies, pour donner à chacun un chez-soi, 5000 logements doivent être mis sans retard en chantier!

PSG.

**CASINO** Tous les soirs à 20 h. 45 sauf les lundis

**LE SAC**

d'André LANG

Dimanches: MATINÉE, 14 h. 30

## OFFRES D'EMPLOI

## VILLE DE CAROUGE

Une inscription publique est ouverte pour des emplois de

## cantonniers au Service de la voirie

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- Jouir d'une bonne santé;
- être âgés de moins de 27 ans; les candidats dépassant cet âge et jusqu'à 40 ans révolus ne pourront être nommés que s'ils remplissent les conditions spéciales de la caisse de retraite;
- être de nationalité suisse et, pour les Confédérés, domiciliés à Genève. A titre égal, la préférence sera donnée à un citoyen genevois.

Tous renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus à la caisse municipale de la mairie, place du Marché 14, 2<sup>e</sup> étage.

Les offres manuscrites, accompagnées du questionnaire et d'une photographie, doivent parvenir au secrétariat de la mairie, jusqu'au 28 février 1969.

Carouge, le 30 janvier 1969.

Edouard TERRIER  
conseiller administratif délégué.

## GRAND MARGOTTON

Organisé par la section socialiste de Lancy

Samedi 8 février 1969, de 16 à 2 h.

Café du Carrefour, Grand-Lancy (trolley 4)

De la musique — De la gaieté — Magnifiques lots

## Quarante-neuvième congrès annuel de l'UNES à Genève

Le quarante-neuvième congrès annuel de l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) se tiendra à Genève, du 14 au 16 février 1969. Il aura lieu à l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI) dont l'Association des étudiants constitue une section indépendante de l'UNES depuis sa séparation d'avec l'Association générale des étudiants de l'Université de Genève, en 1963.

Le point principal de l'ordre du jour de ce congrès annuel sera la discussion sur la cogestion estudiantine. Plusieurs experts participeront à une séance de travail sur ce sujet et notamment M. le professeur Imboden, président du Conseil de la science, M. le conseiller d'Etat Kohler, président de la conférence universitaire. Le 15 février, les délégués du 49<sup>e</sup> congrès de l'UNES seront reçus par les autorités du canton et de la ville de Genève.

Le congrès délibérera sur un document de travail contenant les demandes de cogestion des étudiants dans les universités de Suisse. En outre, le bureau proposera que l'UNES se retire de la conférence internationale des étudiants (CIE).

Seront également présentés des projets d'une réforme à court et à long terme du système des bourses, d'une motion d'orientation générale sur la coopération internationale et sur les études des étrangers en Suisse, des propositions pour une révision de la représentation des étudiants ainsi que sur l'information et la coopération entre l'UNES et les étudiants.

L'Union nationale des étudiants de Tchécoslovaquie enverra une délégation au congrès de l'UNES.

## Memento genevois

CASINO-THÉÂTRE, 161, 24 20 37, à 20 h. 45. — «Le Sac», 3 actes gais d'André Lang joués par Henri Lauriac, Jane Savigny, Jo-Johnny, J.-C. Fontana, Denis-Michel, Danièle Brochet, Françoise Descaudres.

## VILLE DE GENÈVE

## AVIS

Le public est informé que le bâtiment provisoire de la halle de Rive au Pré-l'Evêque sera définitivement fermé dès et y compris le lundi 17 février 1969.

Les commerces déplacés dans la nouvelle halle de Rive, boulevard Helvétique 29-rue Pierre-Fatio 17, reprendront leur activité à partir du mardi 18 février 1969, à 7 h. Aucune vente n'aura lieu le lundi 17 février 1969.

Le secrétaire général  
du Conseil administratif  
R. MÉROZ

## Abonnez-vous à notre journal

## Grand Théâtre de Genève

Abonnement: mardi 18, jeudi 20, samedi 22 et mardi 25 février 1969 à 20 h. 30  
Hors abonnement: vendredi 28 février à 20 h. 30  
Ouverture des portes à 20 h.

## Ariane à Naxos

Opéra en un prologue et un acte  
de Richard Strauss  
Livret de Hugo von Hofmannsthal  
L'ouvrage sera chanté en allemand

Chef d'orchestre: Peter Maag  
Mise en scène de Günther Rennert  
réalisée par Peter Brenner  
Décors et costumes: Ita Maximowna  
(Production du Festival de Salzbourg)  
avec  
Caterina Alda — Gisèle Bobillier — Mady Mesplé  
Basia Retchitzka — Elisabeth Soderström  
Teresa Stich-Randall — François Castel  
Jean Cox — Andrew Foldi — Robert Kerns  
Leonard Päckl — Ralph Telasko  
Richard van Vrooman  
Orchestre de la Suisse romande  
Chœur du Grand Théâtre

Location: mardi 11 février de 10 h. à 19 h.  
Dès mercredi 12 février de 10 h. à 12 h. 30  
et de 15 h. à 19 h. Samedi fermeture à 17 h.  
Distribution des jetons de priorité:  
mardi 11 février à 8 h. Validité jusqu'à 15 h.  
Prix des places: de Fr. 4.— à Fr. 40.—  
Réservations par téléphone:  
à partir du 12 février (25 62 60)  
8<sup>e</sup> spectacle de l'abonnement

## Offres d'emploi

## VILLE DE GENÈVE

Une inscription publique est ouverte en vue de repourvoir le poste de

## secrétaire

au Muséum d'histoire naturelle

Les candidats doivent:

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance;
- être de nationalité suisse;
- être porteurs d'un diplôme de maturité ou d'un certificat d'employé de commerce;
- être bons organisateurs;
- avoir de l'esprit d'initiative;
- être aptes à diriger du personnel.

Le classement dans l'échelle des traitements et le salaire correspondant dépendront des connaissances et des aptitudes du candidat.

Tous les renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus à l'Office du personnel, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, et au Musée d'art et d'histoire, rue Charles-Galland.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule et d'une photographie, doivent parvenir au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la mention « Secrétaire ».

Le secrétaire général  
du Conseil administratif:  
R. MÉROZ

## Département de l'instruction publique

cherche

## secrétaire sténodactylo

à mi-temps

Conditions requises:

- connaissance de la sténo dactylographie et des travaux de bureau
- nationalité suisse

Date d'entrée à convenir.

Salaire en rapport avec les qualifications selon l'échelle des traitements de l'administration cantonale.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats au Service financier du département, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, 1211 Genève 3.

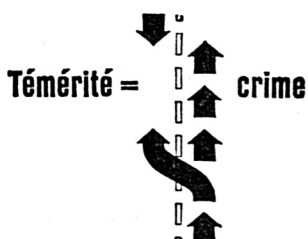
## L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche un(e)

## secrétaire dactylographe

à temps partiel (deux heures par jour) avec connaissances d'anglais et doué(e) d'initiative. Il s'agit d'un poste indépendant qui pourrait convenir à une personne d'un certain âge. L'engagement est prévu pour une durée de six mois avec possibilité de prolongation.

Entrée en fonction tout de suite ou à convenir. Faire offres avec curriculum vitae à M. G. Stucki, chef du personnel, Université de Genève, 3, rue de Candolle.





## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Prague: Coup d'Etat manqué?

Des communistes pro soviétiques auraient tenté de prendre le pouvoir le mois dernier pendant les funérailles de l'étudiant Jan Palach. C'est ce qu'écrivit jeudi, dans le journal des syndicats, Milan Huebl, membre du comité central du Parti communiste tchécoslovaque. Les partisans de la ligne dure qui auraient tenté ce coup d'Etat ne se seraient pas heurtés au dirigeant du Kremlin. Nous sous-estimons l'angoisse de ces hommes qui n'ont plus les pieds sur terre,

poursuit M. Huebl, cependant ce n'est pas cette solution qui résoudra nos problèmes politiques.

Cet article est la première réaction officielle aux bruits qui circulaient dans le pays, rumeurs selon lesquelles un coup d'Etat aurait été à craindre. Mercredi, M. Alexandre Dubcek, premier secrétaire du Parti communiste avait déclaré sans autres commentaires: « La Tchécoslovaquie a vécu durant ces derniers jours sa plus grave crise politique depuis juin dernier ».

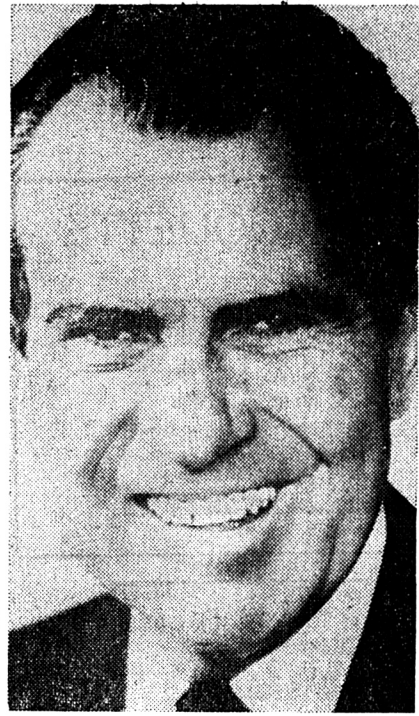
## Voyage européen de M. Nixon

Le président Nixon a annoncé, jeudi au cours d'une conférence de presse télévisée, qu'il quitterait Washington le 23 février pour un voyage en Europe occidentale, qui le conduira successivement à Bruxelles, Londres, Berlin, Bonn, Rome et Paris. Il sera accompagné de M. W. Rogers, secrétaire d'Etat.

Le président a indiqué qu'au cours de son séjour à Rome, il serait reçu en audience par le pape. A Bruxelles, il discutera de l'avenir de la Communauté économique européenne. Pour le président des Etats-Unis, son voyage en Europe n'est qu'un premier pas vers le renforcement et la revigoration de la communauté américano-européenne. Il constitue également la première d'une série de réunions qu'il espère pouvoir tenir dans les années à venir. M. Nixon a en outre exprimé l'espoir que la grande alliance atlantique restera cimentée.

La Maison-Blanche a communiqué jeudi le programme provisoire du voyage de M. Richard Nixon en Europe. Dimanche 23 février: départ de Washington et arrivée à Bruxelles; mardi 25: entretiens à Londres; mercredi 26: départ pour Bonn; jeudi 27: dans la matinée, départ de Bonn pour Berlin et dans l'après-midi, départ de Berlin pour Rome; vendredi 28: départ dans l'après-midi de Rome à destination de Paris.

Le président Nixon, séjournera à Paris les 28 février, 1<sup>er</sup> et 2 mars prochains. Il sera, le 28 février au soir, l'hôte du général de Gaulle à un grand dîner offert en son honneur à l'Elysée, apprend-on de bonne source.



M. NIXON

## M. Kossyguine revient

M. Alexis Kossyguine a fait hier soir sa première réapparition en public depuis un mois et demi, en accueillant — aux côtés de M. L. Brejnev — M. J. Kadar, premier secrétaire du parti hongrois, à son arrivée à Moscou.

La rentrée de M. Alexis Kossyguine, chef du gouvernement sur la scène politique après une éclipse d'un mois et demi — la plus longue absence d'un dirigeant soviétique depuis l'ère stalinienne — est interprétée à Moscou comme un indice de la stabilité de l'indice au pouvoir et de sa politique.

Il semble que dans les milieux dirigeants, dont M. Kossyguine ne fait pas partie, on n'ait pas profité de l'absence et de la maladie supposée du chef du gouvernement pour imposer une autre majorité, qui n'aurait pu être que plus rigide que la précédente, estiment les observateurs.

D'autre part, la présence de M. L. Brejnev, secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, à la gare de Kiev, pour accueillir M. J. Kadar, premier secrétaire du parti hongrois, a mis fin à de récentes spéculations d'origine américaines, concernant des bouleversements imminents au Kremlin.

## « Extrême urgence » à l'Université de Californie

A la suite de désordres qui se sont produits mardi à l'Université de Californie, et au cours desquels vingt personnes ont été arrêtées, M. Ronald Reagan, gouverneur de l'Etat, a déclaré un « état d'extrême urgence » dans le campus de l'université et a mis la police routière de l'Etat à la disposition du shérif du comté pour assurer le maintien de l'ordre.

C'est la première fois qu'une décision de cette nature est adoptée concernant une institution d'enseignement supérieur en Californie. Un « état d'extrême urgence » avait été décrété lors

des émeutes raciales de Watts à Los Angeles et du quartier de Hunters Point à San Francisco.

Des grèves d'étudiants sévissent à l'Université de Californie à Berkeley avec l'appui d'une partie du corps enseignant. Elles s'accompagnent de manifestations violentes. Le gouverneur a déclaré avoir pris la décision de faire appel à la police d'Etat après avoir reçu une lettre du président de l'université lui décrivant la situation et déclarant qu'il « ne suffit plus d'attendre que les pierres volent et que les gens soient attaqués ».

## Saint-Gobain l'a emporté nettement

L'offre publique d'achat lancée par Boussois-Souchon-Neuvesel sur les actions de la compagnie de Saint-Gobain a échoué. La chambre syndicale des agents de change annonce en effet ce matin dans un communiqué que « le nombre provisoire des actions de la compagnie de Saint-Gobain présentées en réponse à l'offre publique d'achat s'élève à 843 000 ». « Ce chiffre n'étant plus susceptible que de rectifications de caractère mineur, la chambre syndicale informe le public que l'offre publique d'achat d'actions de la compagnie Saint-Gobain ne comportera pas de suite positive. » Pour que cette OPA réussisse, il aurait fallu que 3 366 000 actions au minimum soient déposées (sur les 11 533 495 que compte Saint-Gobain).

## L'AXE PARIS - MADRID

Une dizaine de jours après la proclamation de l'état d'exception en Espagne, le ministre français des Affaires étrangères est allé à Madrid. Certes, il semble bien que quelques aspects publics de ce voyage aient été atténués, mais le voyage lui-même a été maintenu.

On imagine assez bien la stupeur et l'indignation des milieux démocratiques espagnols et la joie de l'entourage du général Franco. Beau coup de gouvernements étaient dans l'embarras depuis que la réaction espagnole réutilise la méthode forte. Le geste gaulliste va leur faciliter les choses, au moins pour ceux chez qui la politique ignore autant que possible les considérations morales.

Ainsi, le gouvernement franquiste se sent sur le chemin de la réhabilitation. Aucune quarantaine sérieuse ne le menace et il peut arrêter ou déporter des centaines de gens sans qu'il ait à craindre des représailles, même provisoires. Et si d'aucuns envisageaient d'isoler le régime, le voilà assuré dès maintenant de la compréhension française.

Pourquoi dans ces conditions renoncera-t-il à l'épreuve de force qu'il a engagée? Depuis une dizaine d'années, un commencement de libéralisation avait laissé espérer au peuple espagnol des temps meilleurs. L'éloignement de la guerre civile, l'ouverture des frontières à un tourisme enrichissant et le développement des relations internationales — y compris avec l'URSS — pouvaient permettre de supposer qu'une fois Franco disparu l'Espagne redevenirait progressivement une nation au peuple majeur. La récente résurrection des pires méthodes du fascisme pouvait même à la rigueur passer pour le dernier soubresaut de la bête, sous réserve bien entendu que la résistance démocratique se sente entourée de la compréhension et du soutien international.

Le Père Noël gaulliste en a décidé autrement: il est venu sauver la face de Franco, comme il l'a fait pour Brejnev au lendemain de l'affaire tchécoslovaque. Les démocrates espagnols, socialistes, catholiques, communistes, ou même ceux d'origine

phalangiste, savent dorénavant qu'un bâton les frappe avec la bénédiction de Paris.

Le gaullisme a vraiment la vocation de secouriste pour entreprise totalitaire. Récemment les élus gaullistes à l'Assemblée de Strasbourg se sont prononcés contre un rapport qu'ils ont jugé trop sévère pour les colonels grecs. Et l'embargo qui atteint Israël ne vise ni le Portugal, ni l'Union sud-africaine, ni l'Irak. Faut-il croire, avec la sagesse des nations, que « qui se ressemble s'assemble ».

En tout cas, M. Michel Debré a eu peut-être l'occasion d'un voyage instructif du point de vue gaulliste, en se renseignant sur les méthodes permettant à un pouvoir de se garantir l'avenir alors que la succession de son chef est déjà ouverte. Aurait-on estimé à Paris que la leçon valait bien le remerciement d'un voyage officiel qui, tout simplement, est dans les circonstances actuelles, une insulte à la liberté?

(Le « Populaire » de Paris.)

Claude Fuzier.

● PRAGUE. — Une importante réunion groupant tous les responsables régionaux du parti et du gouvernement tchéques s'est tenue jeudi au château de Prague. Cette réunion, organisée par le bureau provisoire du Parti communiste de Bohême-Moravie, avait pour but d'unifier l'activité des organismes du parti afin de mettre en application les résolutions du Comité central en matière de politique intérieure.

● LUXEMBOURG. — Commencée dans un optimisme relatif, la séance de jeudi après-midi du Conseil de l'Union de l'Europe occidentale s'est terminée dans la confusion. On n'a pas pu éviter de constater que la France et ses partenaires n'étaient pas d'accord. Aucun texte n'a été rendu public. On a discuté très longuement sur le procès verbal et la façon dont le président du Conseil, M. Gaston Thorn, présentera vendredi à la presse les résultats des travaux.

● BUCAREST. — Dans l'état actuel des choses, les grandes manœuvres de printemps du Pacte de Varsovie ne sont plus prévues en Roumanie, indique-t-on jeudi soir de source officielle à Bucarest.

● SAIGON. — Le président Thieu est intervenu indirectement dans le débat des pourparlers de paix pour souligner que le Sud ne fera aucune concession tant que le Nord n'aura pas retiré ses troupes au-delà du 17<sup>e</sup> parallèle.

● PARIS. — Le commandant Frank Borman, chef de bord du vaisseau spatial « Apollo 8 » a été reçu cet après-midi à l'Elysée par le général de Gaulle. A sa sortie de l'Elysée, le cosmonaute américain a déclaré: « J'ai apporté au président de la République française l'hommage du président Nixon ainsi qu'un message d'amitié et d'espoir de coopération. »

● BONN. — L'ancien ministre des Finances du général de Gaulle, M. Valéry Giscard d'Estaing, a terminé jeudi ses entretiens de deux jours à Bonn. Il a été reçu par le chancelier allemand, M. Kiesinger.

● TOKYO. — Trente personnes ont trouvé la nuit dernière dans l'incendie qui a ravagé un hôtel de Koriyama, au nord-est de Tokyo.

● LE CAIRE. — Deux messages sur la crise du Moyen-Orient et ses éventuels développements sont parvenus jeudi au président Nasser, l'un du président Nixon et l'autre de M. L. Brejnev, indique aujourd'hui « Al Ahran ».

● BILBAO. — La situation reste tendue dans toute la province de Biscaye, à la suite des grèves qui paralysent en grande partie la région industrielle de Bilbao, et de nombreux effectifs de la garde civile et de la police armée occupent les points stratégiques de la banlieue de la capitale basque. Quinze mille ouvriers de la région de Bilbao sont touchés par la grève ou les mesures de lock-out.

● MELBOURNE. — Dix personnes au moins ont trouvé la mort ce matin dans un accident ferroviaire en Australie. L'express Sydney-Melbourne, a percuté à 100 km. de cette ville, un train de marchandises, indiquent les premiers rapports. Trois wagons de voyageurs ont déraillé et ont pris feu. Les sauveteurs ont déjà dégagé dix cadavres mais d'autres personnes seraient encore coincées sous les voitures accidentées. Le feu ne serait pas encore circonscrit.

● LA HAYE. — Le ministre hollandais de la Justice, M. Polak, a déclaré au Parlement des Pays-Bas que le Gouvernement hollandais était prêt à accorder des permis de séjour aux Juifs désireux de quitter l'Irak.

## 17 HEURES SOUS LA NEIGE

Quarante-cinq passagers d'un autocar ont survécu après avoir été pendant 17 heures ensevelis sous une avalanche qui avait recouvert leur véhicule au col du Salang, dans le nord de l'Afghanistan. Les passagers ont survécu grâce au fait qu'ils avaient réussi à percer un trou dans la neige à travers le pare-brise démolie de l'autocar.

## Marée noire en Californie



Des mares de pétrole flottantes immenses provenant d'un forage sous-marin, ont atteint, au milieu de la semaine, les plages de Californie. Une couche épaisse gélatineuse couvre sur plusieurs kilomètres l'eau des ports de yachting de la pittoresque Santa Barbara ainsi que les plages voisines. La faune de la région est dangereusement touchée. Notre photo montre une équipe de nettoyeurs au travail.

● MULHEIM. — Vingt-neuf voyageurs ont été blessés dans un accident de chemin de fer qui s'est produit jeudi matin entre les gares d'Essen et de Mulheim (Ruhr).

● NICE. — Une femme de 28 ans, Hélène Borbecker, va vivre un mois de solitude complète dans un gouffre des Alpes maritimes. Elle est, en effet, descendue jeudi matin dans le gouffre Olivier, près de Nice, pour y tenter une expérience « hors du temps » d'un mois.

## Un long ruban saint-gallois

Seule une photo prise de l'avion montre dans quelle mesure les travaux du réseau routier suisse avancent: ici, il s'agit de la N1 au canton de Saint-Gall qui croit de jour en jour et qui finira par lier au « monde occidental » la ville de l'OLMA.

